

Image not found or type unknown



Réparation sans demande d'avis et sans devis

Par **majestic_old**, le **13/11/2007** à **20:53**

Bonjour.
Voilà mon problème. Le système de freinage de ma voiture était défectueux. Il s'agissait de l'assistance au freinage (pièce qui se situe à l'avant du véhicule). Je l'apporte chez mon concessionnaire, après avoir pris rendez-vous, pour qu'il me change cette pièce. Quand je me présente, ils n'ont pas commandé la pièce. Je laisse ma voiture car le réceptionniste me dit qu'il aura la pièce dans la journée. Au lieu de cela, ils interviennent sur les tambours de frein des roues arrière sans pour autant m'en avertir et sans devis. Malheureusement pour moi, c'est ma sœur, qui a dû récupérer ma voiture, et qui n'était pas au courant des travaux. Travaux qui m'ont coûté 155€ alors que je ne les avais pas demandés. De plus ils ont rayé ma voiture. Donc ma question est que dois-je faire ? merci.